

# Appel à Projets UCA<sup>JEDI</sup> 2018

## « Pré-maturation »

---

### Cadre de l'Appel à Projets

L'Appel à Projet UCA<sup>JEDI</sup> 2018 « Pré-maturation » a pour objectif d'aider les projets scientifiques et technologiques dans une étape de pré-maturation.

Cet appel finance des actions qui transforment une preuve de concept existante en un prototype opérationnel de laboratoire permettant soit la réalisation de démonstrateurs « robustes », soit l'élaboration des expérimentations soit encore la validation expérimentale complète de concept. Il est référencé comme l'Action 6.6 dans la soumission du projet d'Idex (téléchargeable sur le site [www.univ-cotedazur.fr](http://www.univ-cotedazur.fr)).

Pour les domaines où cela est pertinent, cela correspond au passage d'un niveau 2 ou 3 de maturation vers respectivement un niveau 3 ou 4 de maturation dans l'échelle maintenant largement partagée des TRL (*Technology Readiness Level* ou Niveau de Maturité Technologique<sup>1</sup>). Cela inclut la pré-maturation en vue d'innovation d'usage.

Outre le système expérimental ou de démonstration, les livrables attendus des projets sont des actifs de propriété intellectuelle (propriété industrielle : brevets, marques, etc.) ou de propriété littéraire et artistique (logiciels, bases de données, cahiers de savoir-faire, etc.). En effet, la pré-maturation n'étant que le début d'un long processus de la chaîne de l'innovation, les résultats d'un projet financé par cet appel ont vocation à être transférables en vue de création de start-up ou sous forme de licence, ou destinés à être par la suite objet de réponses aux futurs Appels à Projets Innovation de l'IDEX.

La durée des projets financés devra être de 6 à 24 mois mais pourra de manière très exceptionnellement aller jusqu'à 3 ans.

Un rapport d'avancement est attendu à la fin de chaque année, ainsi qu'un rapport final à la terminaison du projet.

### Eligibilité

Le projet doit être porté par un personnel de l'un des membres ou partenaires d'UCA et relevant du Péridex scientifique d'UCA<sup>JEDI</sup>.

Le nombre total des entités partenaires du projet n'est pas limité et la transdisciplinarité est fortement encouragée.

Le type de travail à réaliser est un prototype et la création d'actifs de propriété intellectuelle.

### Critères d'évaluation

Les réponses à l'AAP « Pré-Maturation » seront évaluées selon les critères suivants :

- Impact du projet sur :

---

<sup>1</sup> [https://en.wikipedia.org/wiki/Technology\\_readiness\\_level](https://en.wikipedia.org/wiki/Technology_readiness_level) et <http://www.cea.fr/multimedia/Documents/infographies/Defis-du-CEA-infographie-echelle-trl.pdf>

- l'activité économique et la croissance des partenaires industriels,
- l'activité de recherche des partenaires académiques,
- la visibilité et l'impact sur la notoriété d'UCA,
- l'effet de levier sur des financements complémentaires et ultérieurs,
- les perspectives de partenariat à long terme,
- Implémentation du projet :
  - crédibilité et réalisme du programme de développement, analyse des risques et scénario alternatif,
  - structuration en lots, tâches et livrables,
  - montage financier, apport d'UCA<sup>JEDI</sup> et du partenaire industriel et financement complémentaire de tiers (membre ou partenaire d'UCA, Région, ANR, H2020, ...), cohérence par rapport au programme de développement,
  - traçabilité et schéma d'exploitation de la Propriété Intellectuelle des connaissances antérieures et des connaissances générées,
  - gouvernance du projet,
  - pertinence et qualité des livrables en vue du transfert dans l'entreprise et du marché,
  - Lien avec les structures UCA<sup>JEDI</sup> (Académies, Centres de référence, MSI, CVIP)
- Ancrage sur le territoire :
  - Aspect structurant sur une filière ou un écosystème.
  - Aspect transformant sur les partenaires académiques.
- Planning de maturation clairement identifié et réaliste.

## Financement

Les frais éligibles à un financement UCA<sup>JEDI</sup> sont les frais additionnels nécessaires à la réalisation du projet :

- Ressources humaines : stagiaires, ingénieurs, doctorants, post-doctorants...;
- Ressources matérielles : petits équipements (< 4K€), équipements si mutualisés sur une plate-forme, consommables ;
- Sous-traitance si nécessaire à la réalisation du projet.

Sauf exception, les frais éligibles seront payés directement par UCA (salaires des embauches, factures) sans convention de reversement vers les partenaires bénéficiaires.

Si un partenaire industriel est présent, il pourra soit verser sa contribution à UCA, soit financer directement sa part des ressources humaines et matérielles.

Le financement maximal de l'IDEX pour un projet sera de 50 K€ par an et des cofinancements seront appréciés soit directement issus des partenaires de l'Idex soit à travers des ressources externes (SATT Sud-Est, ANR, fondation, etc.).

## Procédure de soumission

Le projet doit être décrit dans un document rédigé en français ou en anglais, dont la structure attendue est présentée dans le document « AAP-20018-Prematuration-modele.rtf » téléchargeable sur la plate-forme de dépôt UCA<sup>JEDI</sup>.

Le document de description du projet doit être envoyé au format PDF à l'adresse mail [aap2018-innov@univ-cotedazur.fr](mailto:aap2018-innov@univ-cotedazur.fr)

Il doit être visé par le responsable de l'établissement du porteur.

### **Procédure de sélection**

Les projets déposés seront examinés par la Commission UCA Innovation et Valorisation (CUIV) qui se réunit tous les 2 mois, qui émettra un avis pour prise de décision par le Bureau d'UCA<sup>Jedi</sup>.

Les membres de cette commission signent un accord de confidentialité garantissant la non divulgation des projets examinés, et baseront leur évaluation sur les critères listés ci-dessus.

### **Dispositif d'aide au montage des projets**

UCA<sup>JEDI</sup> met en place un dispositif d'aide au montage des projets qui peut être saisi à l'adresse mail [aap2018-innov@univ-cotedazur.fr](mailto:aap2018-innov@univ-cotedazur.fr)